



Le 6 avril 2021

Les négociations sectorielles, réunion 4 du 2/04/2021 : « il faut être inconscient des conséquences lorsqu'on fait de belles promesses, mais que l'on donne peu ! »

La quatrième réunion de négociations sectorielles s'est déroulée ce vendredi 02/04/2021. Après que l'autorité eut déposé une proposition initiale inacceptable lors de la réunion 3, et qui fut considérée comme telle par le Front commun, des rencontres bilatérales ont eu lieu avec le Cabinet et ses experts.

Si les quatre syndicats ont été très clairs lors de ces réunions bilatérales à propos de vos attentes et les promesses à tenir, l'autorité a mis deux propositions sur la table, certes, mais qui sont très loin des promesses faites.

Les propositions suivantes ont été soumises :

1. Une majoration forfaitaire pour le premier barème (HAU1) de 700 euros/an (brut non indexé).
2. Une majoration forfaitaire pour le premier barème (HAU1) de 500 euros/an (brut non indexé), et une échelle barémique supplémentaire (HAU4, étant HAU3 majorée de 500 euros/an).

Nous avons clairement indiqué à l'autorité que la proposition était ridicule tant en termes de groupe cible que de montant puisque cela n'aurait qu'un léger effet correctif les six premières années dans les grades d'agent et de BAGP, et pour les plus anciens de ces grades, les collègues entre les deux âges restant « sur le banc ».

Tout d'abord, il est inacceptable qu'au sein d'une même catégorie de personnel, seule la 1^{ère} échelle (et dans la deuxième proposition également la dernière échelle supplémentaire) reçoive une correction barémique. D'ailleurs, cela promet pour les discussions encore à venir à propos des autres cadres et grades.

Mais le montant est également insatisfaisant. Tenter de contenter cette catégorie du personnel très limitée avec un montant compris entre 30 et un petit (!) 50 euros nets est carrément ridicule, presque insultant. C'est loin des promesses faites par la ministre. Nous les listons à nouveau :

1. Augmenter l'attractivité du métier de policier ;
2. Corriger le « stand still » long de 20 ans en termes d'échelles barémiques ;
3. Mettre en place de mesures structurelles.

En fin de compte, la réunion de trois heures s'est à nouveau terminée dans le chaos, avec de longues discussions sur l'ordre du jour et la méthode à suivre (nonobstant les deux précédentes réunions qui avaient pourtant abouti à déterminer ces deux points, les évacuant du débat). L'autorité n'a pas manqué d'essayer (en pure perte) de désintégrer le Front commun, par une tactique malhonnête visant à « diviser pour régner », mais ô combien transparente.

Finalement, il s'est avéré que les négociateurs du gouvernement n'avaient pas le mandat pour entendre notre proposition commune pour ce cadre et ses deux grades, ou pour s'écarter des « propositions » de l'autorité. Nous ne pouvons nous défaire de l'impression qu'il s'agit soit d'un certain amateurisme ; soit d'une stratégie délibérée pour gagner le plus de temps possible.

De ce fait, il doit être clair qu'il nous est impossible de négocier les mesures dites qualitatives du statut tant qu'aucune proposition négociable et respectueuse des engagements pris par la ministre elle-même n'est pas sur la table.

Nos conclusions :

- On est donc encore loin d'un éventuel accord intermédiaire sur les échelles de ce premier cadre analysées pour le moment ... Cela promet pour la suite de la discussion visant les autres cadres et grades ...
- Les attentes sont très élevées en partie à cause du statu quo de 20 ans, mais aussi et certainement par le fait des promesses faites par le ministre. Nous demandons donc à l'autorité de reconsidérer sa position actuelle et de revenir à la table le 23 avril avec une proposition sérieuse montrant qu'il y a de la part du gouvernement une réelle appréciation du personnel du secteur policier. Et pas que par des mots ... mais aussi dans les actes.

A suivre ...

SLFP Police	SNPS	CSC SP	CGSP
Vincent GILLES	Thierry BELIN	Raoul MOULIN	Eddy QUAINO